

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!

Monsieur Couillard,

vous êtes

en

priorité

sur notre

liste d'attente!



Nos droits

Le droit au travail!

Pages 4-5

Sur le terrain

Le rendez-vous de la justice

Page 6

Table des matières

Nos entrevues...

À la une : CRDIQ : La liste d'attente s'allonge p.3
Nos droits : Le droit au travail p.4-p.5

Nos chroniques...

Courrier du lecteur p.2
Sur le terrain p.6
Dans nos mots p.7
Rendez-vous, Babillard p.8

Crédits

Éditeur : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction :
Journalistes et recherche : Michel Aubut
Cécile Bellemare
Catherine Fortier
Yvette Muise
Yan Paquet
Serge Plamondon

Photographies : Régent Lacroix
Gaétan Campbell

Illustration : Sylvie Giroux

Personne-ressource au comité et révision : Régent Lacroix

Collaboration : Pierrette Dion
Michelle R.-Rousseau

Infographie et mise en pages : Kathleen Kelly, Kel Imagination

Conception logos : Jean-François Boisvert
Ian Renaud-Lauzé

Impression : Publications Lysar

Comité de promotion et distribution : Michel Aubut
Jacques Beaudet
Cécile Bellemare
Paul-Emile Bourdeau
Catherine Fortier
René Gingras
Yvette Muise
Serge Plamondon

Co-distribution : Distribution Affiche-Tout

Tirage

Le Vol.2 No.5 de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.



Le Mouvement Personne D'Abord est un organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits par et pour les personnes adultes vivant avec l'étiquette de la « déficience intellectuelle ».

© 2003 MPD'AQM. Le contenu de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous ?
Rien de plus facile, contactez-nous au :

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
160, rue Saint-Joseph est, bureau 2.2
Québec (Québec) G1K 3A7
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net
Site Internet : www.mpdqam.org

Vous nous aidez en souscrivant à



Centraide
Québec

Courrier du lecteur



Mot de la rédaction :

Après la triste histoire d'un patient isolé pendant 6 jours dans ses excréments à Robert-Giffard, voilà que quelques cas de mauvais traitements à Saint-Charles-Borromée secouent encore le réseau de la Santé et des Services sociaux. Entre autres, à cet endroit, la famille d'une résidante a pu enregistrer des propos violents et des menaces du personnel à l'endroit de celle-ci. Ce qu'on remarque, c'est que ces événements se sont déroulés au printemps, pendant que Robert-Giffard faisait la une des médias. La patiente a été transférée au mois d'août sensiblement à la même époque où le ministre Couillard, en entrevue avec le journal « D'Abord avec tout l'Monde! » affirmait que « les mécanismes qui sont théoriquement disponibles sont suffisants » pour que les droits des personnes soient protégés dans les établissements du réseau. Mais ce qui frappe surtout, c'est la légèreté des sanctions imposées dans de telles situations, aux 2 endroits. Au total, exception faite d'un congédiement à Robert-Giffard, pour les 22 autres personnes impliquées, on parle de 2 suspensions de 20 jours, 15 de 5 jours, 2 de 3 jours et de 3 blâmes portés au dossier. Aucune accusation au criminel. C'est surtout ce dernier point qui a fait réagir un lecteur membre du Mouvement qui a suivi le dossier de Robert-Giffard de très près et dont nous publions la lettre.

Le dossier Robert-Giffard :

Pas d'accusations, c'est inacceptable!

En tant que personne vivant avec une "déficience intellectuelle" et ayant déjà connu la vie en institution, je trouve inacceptable et déplorable qu'aucune accusation ne soit finalement portée contre les professionnels du Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG) qui ont fait vivre, durant 6 jours, une situation inhumaine à un usager du G-3200.

Si le chat est finalement sorti du sac, c'est parce qu'une infirmière a décidé de briser la loi du silence en dénonçant l'événement en question. Sans son courage on n'aurait jamais entendu parler de cette affaire et d'autres auraient pu subir ce même traitement.

Ce n'est pas parce qu'une personne est vulnérable que ses droits peuvent être bafoués et qu'on peut la traiter n'importe comment sans jamais avoir à rendre des comptes. Moi je dis que c'est aussi très important que ces personnes reçoivent des services de qualité et en fonction de leurs besoins parce que c'est ça qui va leur permettre de mieux vivre la situation.

Ce qui me chicote le plus là-dedans c'est le fait que l'enquête de la police n'aboutisse à rien. Je comprends pas ce que ça prenait de plus. En tout cas moi je trouvais que ça n'avait rien de banal comme geste. Il y a eu de la négligence et même si on nous dit que la personne concernée n'a pas gardé trop de séquelles, y reste que ça n'a certainement pas été une partie de plaisir non plus. Des affaires de même doivent être dénoncées et punies.

Des fois, j'me demande si y a pas 2 justices: 1 pour les forts et 1 pour les autres. Ce que je veux dire par là c'est que si la personne qui a subi ça avait été l'enfant, le frère ou la soeur d'une personnalité connue, croyez-vous sincèrement que l'enquête aurait connu la même fin? Permettez-moi d'en douter...

Il faut être vigilant, c'est essentiel! La plus belle preuve de ça, voyez ce qui vient tout juste d'être dénoncé à l'hôpital Saint-Charles-Borromée de Montréal... La situation parle par elle-même... Et si c'était un de vos proches... Pensez-y!

René Gingras

**Vous avez des commentaires à émettre
sur ce communiqué ou sur un article du Journal?
N'hésitez pas à nous écrire. Cette tribune vous appartient!**



Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec : Près de 300 usagers privés de services

Les organismes de défense des droits qui représentent les usagers du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDIQ) dénoncent les listes d'attente du CRDIQ et revendiquent une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard.

Une attente prolongée pour des services résidentiels, socio-professionnels ou de soutien à la personne, qui présentement s'étendent souvent sur plus d'une année, met en péril le processus d'intégration sociale de ces personnes, favorise leur isolement, nuit au développement de leur autonomie, cause une surcharge à leur famille et peut mettre la sécurité de certaines d'entre elles en danger. La situation n'a plus aucun sens et est décriée par les usagers, leurs familles et les organismes de défense de leurs droits. La mission du CRDIQ est essentielle pour les personnes et leurs familles et il est clair que l'établissement ne dispose pas des moyens suffisants pour répondre aux besoins.

Les organismes demandent au ministre Couillard de faire connaître dans les plus brefs délais, son plan d'action pour la poursuite de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en déficience intellectuelle.



Témoignage

Lise Luckenuick vivait à Cabano avant de venir s'établir à Québec en novembre 2002. « Là-bas, j'avais des services du Centre de réadaptation. Ici, j'attends. Je suis sans nouvelle du CRDI depuis un an. Je ne connais pas la ville et j'aurais bien besoin d'une intervenante. » À Cabano, Lise a travaillé en stage en garderie et dans une boutique de couture; elle a été téléphoniste au CRDI et fait du ménage dans une école. « Je jouais aux quilles, j'aimais aider les autres, j'étais toujours occupée. Ici, je commence à m'ennuyer. J'aimerais ça rencontrer du monde, voir des gens, apprendre des choses, aller travailler, connaître les services. »



Extraits de lettres acheminées au Ministre Couillard

En attente de services de soutien à la personne et résidentiels

« Tant que notre fils vivra sous le toit familial, il ne pourra jamais atteindre son autonomie. (...) Depuis son enfance, nous avons lutté pour qu'il soit intégré (...) Donc, pour nous, qu'il vive en logement est une suite logique de toutes ces démarches entreprises depuis sa naissance. »

Denise L.-G., parent

En attente de services socioprofessionnels

« Présentement, cela l'affecte beaucoup; il s'isole, il est découragé et son estime de lui a diminué dû au manque d'occupation car il a besoin de défis pour progresser dans la vie comme les jeunes de son âge. »

Personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :

Novembre 2002 : 168 personnes en attente de services du CRDIQ

Novembre 2003 : 282 personnes en attente de services du CRDIQ

Augmentation en un an : 61%

Près de la moitié de ces personnes doivent demeurer chez elle sans recevoir aucun service.

Au Québec :

228 000 personnes vivent avec une « déficience intellectuelle »

1 344 personnes en attente de services dans les CRDI (31 mars 2003)

La coalition des organismes pour éliminer la liste d'attente :

Comité des usagers du CRDIQ,

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain (MPD'AQM),

Autisme Québec/Chaudière-Appalaches,

Regroupement des organismes de promotion région 03 (ROP 03),

Association pour l'intégration sociale de Québec (AISQ).

Nos photos :

En haut,
Madame Lise Lukenuick
livrant son témoignage.

À droite au centre :

Madame Pierrette Dion,
personne-ressource au Mouvement
en compagnie d'un parent,
monsieur Claude Baril,
lors de la conférence de presse.

Ci-contre :

Madame Christiane Dion, parent.



Pour 6 personnes « déficientes intellectuelles » :

Un vrai emploi, un vrai salaire :

Oui c'est possible!

Les 7 et 8 novembre derniers à Montréal, quelque 260 personnes ont participé au 14^e colloque annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) sous la thématique « Nous embauchons! ».

En ouverture de ce colloque, nous avons eu droit à une conférence donnée par Claude Jolicoeur, directeur des centres de distribution du Groupe Aldo. Celui-ci est responsable de 300 employés environ, dont 6 vivant avec une « déficience intellectuelle ». 6 personnes rémunérées au même titre que les autres employés et qui peuvent enfin prétendre à un vrai emploi.

À la suite de cette conférence où il a parlé notamment de la productivité de ces employés et de l'impact de leur intégration sur le climat de travail, monsieur Jolicoeur a accordé une entrevue à notre journal. Nous en avons profité pour lui demander pourquoi, selon lui, il y avait si peu d'entreprises à offrir pareille opportunité aux personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ».

« Peut-être que ces gens-là s'imaginent que ça va prendre beaucoup de temps pour les entraîner mais ça ne prend pas beaucoup plus de temps que les employés réguliers, y a pas une si grosse différence que ça », de nous affirmer monsieur Jolicoeur. « J'aurais tendance à dire cependant que ce n'est peut-être pas ça qui fait peur mais la communication avec eux-mêmes, l'approche. C'est pas tout le monde qui se sent à l'aise avec les personnes ayant une « limitation intellectuelle ».

De par son expérience, monsieur Jolicoeur considère pourtant que « ces gens-là sont d'une fierté peu commune. Ils travaillent fort, il travaillent dur, ils sont vraiment fiers de ce qu'ils font. » Selon lui, « sur le plan fierté, discipline, si on attribuait des étoiles, ils les auraient toutes. Dans ce qu'ils font, au point de vue rendement, c'est même supérieur aux autres. C'est sûr qu'en raison de leur « limitation intellectuelle » il y a certaines tâches comme, par exemple, la mise au stock avec des appareils informatiques, qu'ils ne peuvent pas faire mais ils ont un potentiel impressionnant pour le travail manuel. » C'est pourquoi monsieur Jolicoeur n'aurait aucun problème à encourager l'engagement de d'autres personnes.

Chez Aldo, on a comme philosophie d'entreprise que les plateaux de stages, ce n'est pas une façon d'agir. Ces 6 personnes sont traitées au même titre que les autres employés. Elles ont des évaluations annuelles, des augmentations en fonction du rendement et lorsque la compagnie donne des bonus, elles ont les mêmes que tout le monde.

Domage que parmi les 260 participants à ce colloque, il n'y ait pas eu plus d'employeurs pour entendre ces propos.

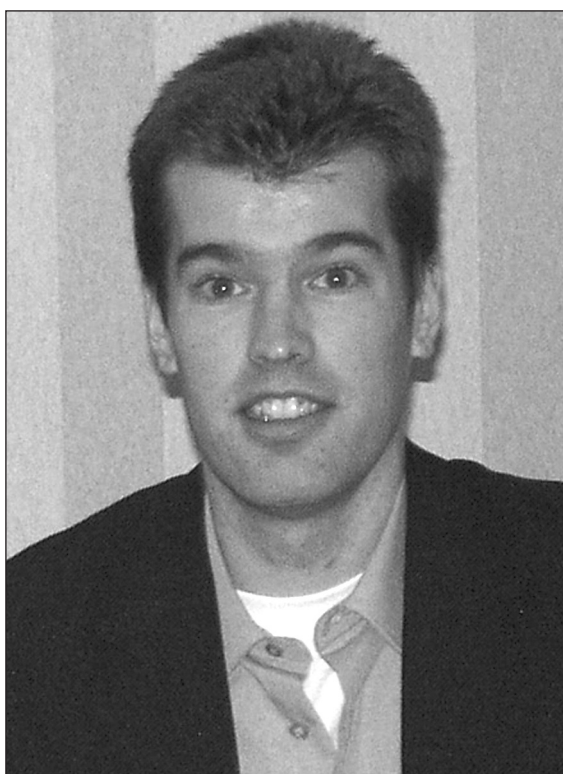
Quelques chiffres

- 60 % des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » sont en âge de travailler.
- 30 % d'entre elles ont un travail.
- De ce nombre, moins de 10 % sont rémunérées.



Monsieur Claude Jolicoeur

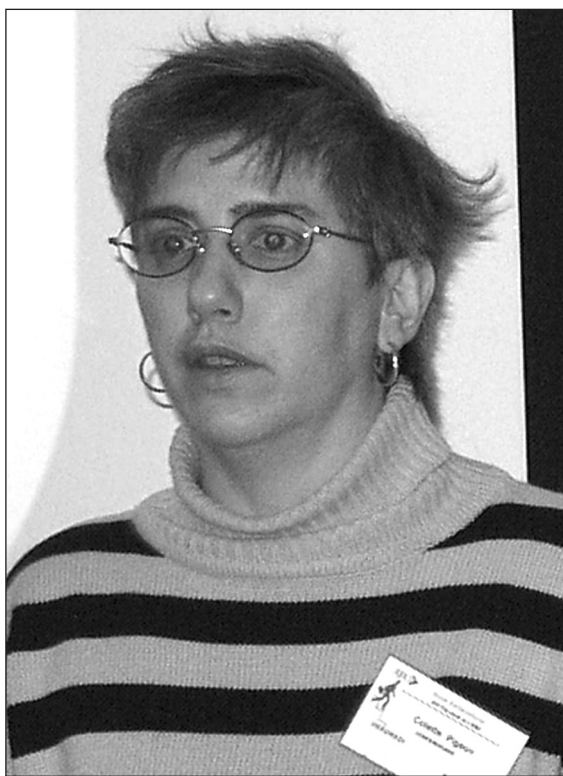
De beaux exemples



Olivier Rancourt



Hélène Côté



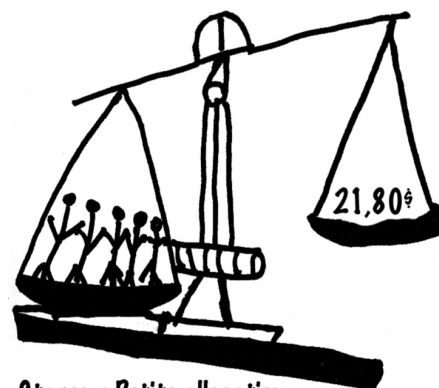
Colette Pigeon

L'un des ateliers présenté dans le cadre de la thématique de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) nous a permis de faire connaître des adultes ayant une « déficience intellectuelle » et du Plan national d'intégration communautaire d'accéder au marché du travail.

Un projet soumis par le Mouvement Personne D'Abord de Drummondville a permis à Steve Janelle d'obtenir le poste de responsable aux activités internes. Entre autres tâches, il aide les membres à rédiger les procès-verbaux des réunions et fait des représentations extérieures. Ce qu'il aime le plus de son travail, c'est le contact avec le public. Cet emploi lui a donné plus de confiance en lui-même et plus d'autonomie. L'une de ses plus grandes fiertés, c'est d'avoir été élu au poste de président de la Fédération des Mouvements Personne d'Abord en juin dernier.

Des projets soumis par l'Association pour l'intégration sociale, région Beauce/Sartigan et par l'Association des personnes handicapées de Kamouraska Est ont permis respectivement à Olivier Rancourt et Hélène Côté d'obtenir des postes d'agents de bureau. Entre autres tâches, ils prennent les appels téléphoniques et répondent au courrier. Ils sont très fiers de leur emploi qui leur a permis de vaincre leur timidité et de se sentir appréciés.

Comme le mentionnait Marcel Blais du Mouvement de Drummondville : « Ce n'est pas parce qu'on est « déficient intellectuel » que pour autant, on est pas capable de poser des



sylvie g.



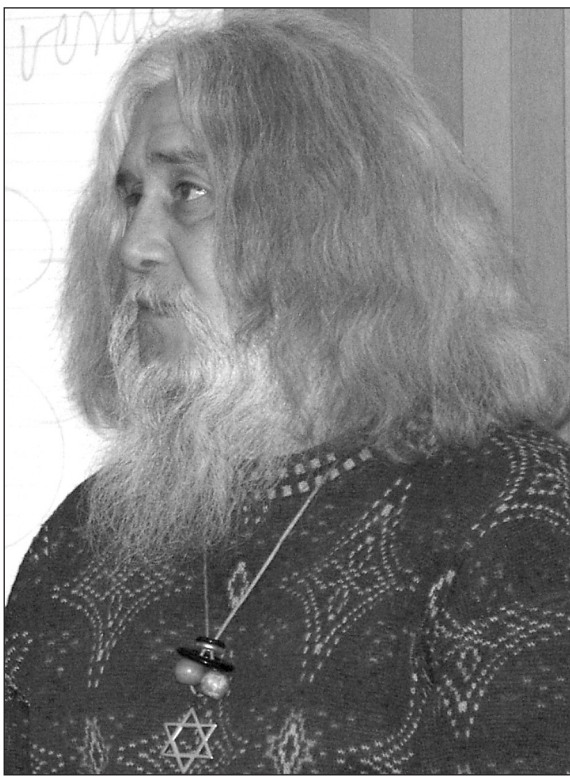
d'accès à l'emploi

Le cadre du 14^e colloque de la déficience intellectuelle connaissance avec 3 jeunes intellectuelle » qui, dans le cadre communautaire, ont eu la chance

gestes intelligents. Si parmi les faibles de notre société y en a qui sont capables de se prendre en main, ce qu'on aurait besoin, c'est d'une collaboration de la société qui veuille nous accueillir dans nos gestes intelligents. »

Par ailleurs, d'ici quelques mois, un nouvel établissement verra le jour sur la rue Rachel à Montréal. Il s'agit de « Mon p'tit café de quartier », un projet sous la gouverne d'une vingtaine de membres d'un comité essentiellement composé de personnes ayant une « déficience intellectuelle ». Soumis par le Parrainage Civique Les Maronniers, ce projet d'un lieu de rencontre et d'échange ouvert au grand public, présenté par Josée Dulude et Colette Pigeon s'inscrit, lui aussi, dans le cadre du Plan national d'intégration communautaire.

Ce programme bénéficie du soutien financier de Développement et Ressources humaines du Canada (DRHC). Sont également partenaires du projet, l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC), l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec (FMPDAQ). C'est l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) qui assure la



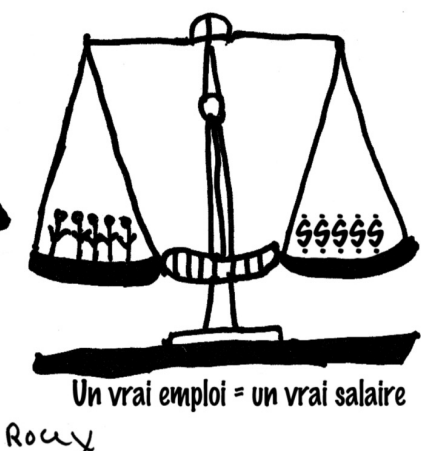
Marcel Blais



Steve Janelle



Josée Dulude



Les personnes avec incapacité à Québec :

Une main-d'œuvre potentielle sous-estimée

Le 13 novembre dernier, le président de l'Office des personnes handicapées de la région de Québec (OPHQ), Norbert Rodrigue rendait public un document inédit regroupant pour la première fois un ensemble de données sur la population avec incapacité de Québec.

Si, au plan des ressources économiques, la région se compare à l'ensemble du Québec sur plusieurs aspects, on constate toutefois que la proportion de personnes avec incapacité qui vit sous le seuil de faible revenu est plus importante (45%) que dans l'ensemble du Québec.

Sur le plan de la participation au marché du travail, plus de la 56% des personnes ayant une incapacité sont inactives bien que 36% d'entre elles se considèrent capables de travailler. Ce qui faisait dire à Henri Bergeron, responsable régional de l'OPHQ à Québec que « c'est une situation un petit peu aberrante dans le sens où il y a des besoins de plus en plus grands. On n'a qu'à regarder autour de nous. On entre dans l'épicerie et on voit des affiches « Urgent, employés demandés ». Y a des groupes d'employeurs qui font la promotion de leurs emplois. On est à la recherche d'employés dans le région de la Capitale-Nationale. Y a des gens qui veulent travailler. Qui veulent

travailler malgré les contraintes, malgré les obstacles. Qui ne peuvent pas le faire pour toutes sortes de raisons dont celle, parfois, de la diplomation. »

« Malgré l'évolution des dernières années », selon Norbert Rodrigue, « tout est à refaire... Le travail : 0.5% de la main-d'œuvre en entreprises privées sont des personnes handicapées. La fonction publique s'est donné un objectif, y a plusieurs années, d'atteindre 2% d'intégration de personnes handicapées. On a atteint 1.7% au maximum, on est reculé à 1.1%. » (...) « Quand je parle du travail, je pense à la pénurie de main-d'œuvre éventuelle. On annonce partout des pénuries de main-d'œuvre. (...) Mais là, c'est fondamental qu'on puisse prendre des dispositions pour former les personnes, ne pas les laisser tomber dans le vide. », de conclure le président de l'Office des personnes handicapées.



Henri Bergeron



Norbert Rodrigue

Quelques chiffres (région de Québec)

- 13 % de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé présente une incapacité.
- 56 % des personnes ayant une incapacité vivent une situation de dépendance (de légère à forte).
- Près de 63 % des personnes ayant une incapacité ont un revenu total inférieur à 15 000,00 \$ comparativement à 37 % chez les personnes sans incapacité.

Chez les 15 ans et plus :

- 25 % des personnes ayant une incapacité sont en emploi comparativement à 58 % chez les personnes sans incapacité.
- 40 % des personnes ayant une incapacité sont à la retraite comparativement à 12 % chez les personnes sans incapacité.



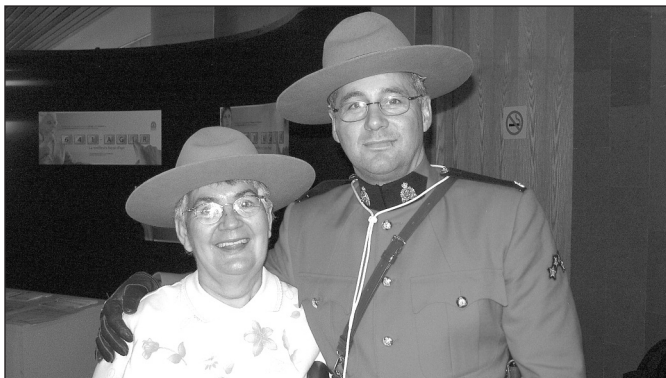


Sur le terrain

« La tournée des 1001 façons d'apprendre. »

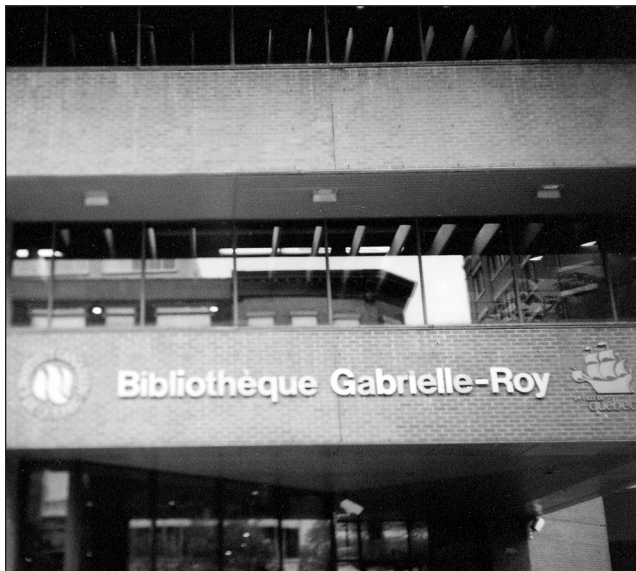
C'est sous ce thème que le 28 octobre dernier, la région de la Capitale-Nationale soulignait la 2^e édition de la Semaine québécoise des adultes en formation par une tournée de 4 lieux d'apprentissage pour adultes. Il s'agissait là d'une des centaines d'activités organisées par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) partout au pays du 25 au 31 octobre pour montrer la variété des formations et permettre aux adultes de partager leurs expériences.

Site internet : www.semaine.icea.qc.ca



Direction Sud!

À l'occasion de la journée Portes-Ouvertes au Palais de Justice de Québec et avec la complicité de la gendarme Allison Pilgrim, notre journaliste Yvette Muise a pu réaliser l'un de ses rêves et se faire photographier aux côtés d'« une vraie police montée comme celui du programme à la télévision ». Le gendarme Guy O'Connor s'est prêté de bonne grâce à cette séance photo improvisée.



La Bibliothèque Gabrielle-Roy offre à sa clientèle un répertoire de ressources aux personnes qui veulent faire par elles-mêmes l'apprentissage des langues vivantes : livres, journaux, revues, films, livres parlants, dictionnaires, cédéroms, disques vidéo numériques et sites Internet peuvent être consultés gratuitement.

Saviez-vous que...

Le Réseau de bibliothèques de la Ville de Québec compte 28 points de service répartis dans 8 arrondissements et dessert 200 000 abonnés, ce qui représente 40% de la population de la ville.

L'adresse du site Internet est
www.bibliothequesdequebec.qc.ca

Le Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier offre aux jeunes de 16 à 30 ans l'encadrement et le soutien nécessaires afin de faciliter leur insertion sociale, scolaire et socioprofessionnelle. Ainsi, 3 petites entreprises ont été créées : le TamTam Café (restauration santé à coût modique), L'atelier du Pouce vert (vente et installation de produits en bois de jardinage et plein air) et Les Ateliers de la terre (ferme communautaire). Présents lors de la tournée, Guillaume et Nancy nous ont expliqué comment leur expérience dans Les Ateliers de la terre les avait aidés dans leur cheminement personnel et professionnel.

Le Centre communautaire est situé au :
421, boul. Langelier, Québec, G1K 3G2
Tél. : (418) 523-6021
Courriel : cjc@qc.aira.com



Portes-Ouvertes au Palais de Justice : un grand succès!

Pour souligner ses 20 ans, le Palais de Justice de Québec a ouvert ses portes à la population, le dimanche 9 novembre dernier. Quelque 2000 personnes ont répondu à l'invitation et ainsi pu profiter d'une journée d'activités bien remplie.

Selon les premiers commentaires recueillis par l'organisateur de cette 2^e édition, Gilles Corriveau, ce sont les visites guidées qui ont connu le plus de succès et

particulièrement, celle du quartier cellulaire où fourgon et équipements utilisés en milieu carcéral, d'hier à aujourd'hui ont vraiment suscité l'intérêt du public.

Des procès simulés

Au programme de la journée figuraient également 7 simulations de procès : séance de comparution et enquête pour remise en liberté provisoire en Cour du Québec, Chambre criminelle et pénale (2); simulation de la sélection de jurés et de la formation d'un jury en Cour supérieure, en matière criminelle (2); enquête et audition en matière de protection en Cour du Québec, Chambre de la jeunesse (en temps normal, le public n'y est pas admis) (2) et enquête et audition sur une requête pour garde d'enfant en Cour supérieure, en matière familiale (1).

Des kiosques d'information

Tout au long de la journée, au rez-de-chaussée, les visiteurs pouvaient s'arrêter à plus d'une trentaine de kiosques de partenaires et d'intervenants du milieu judiciaire et y obtenir une foule d'informations toutes plus pertinentes les unes que les autres. Bon nombre en ont profité pour faire l'essai d'un gilet pare-balle et de menottes.

De concert avec l'Association pour l'intégration sociale de Québec (AISQ), l'Office des personnes handicapées de Québec (OPHQ), et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDIQ), le Mouvement Personne d'Abord



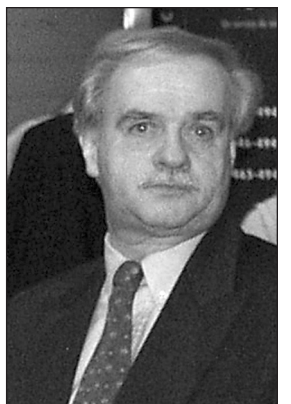
était également sur place pour renseigner la population sur ses réalisations et activités.

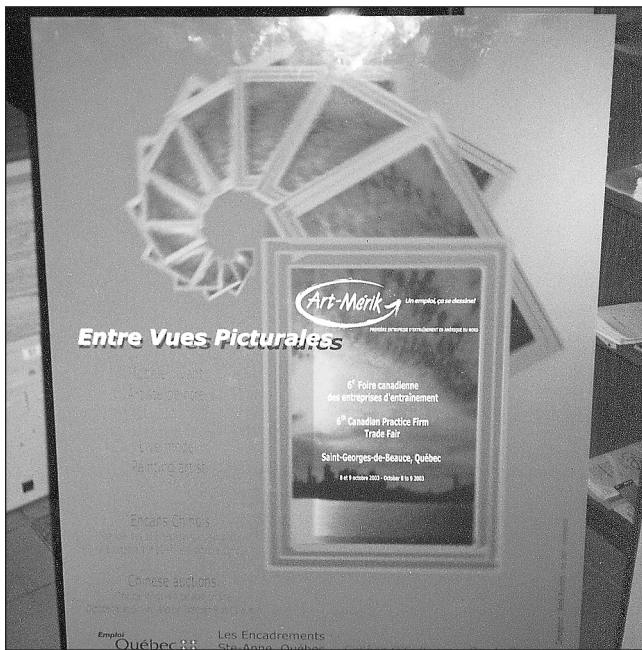
La présence de ces 4 organismes avait pour but d'informer la population sur l'importance de la mise en place de mécanismes de concertation afin que tous les milieux concernés puissent savoir rapidement et efficacement à quelles personnes se référer lorsqu'une personne présentant une « déficience intellectuelle » se retrouve victime, témoin, présumée ou reconnue coupable d'un acte criminel.

Une 3^e édition l'an prochain?

Le succès qu'a connu cette journée Portes-Ouvertes au Palais de Justice de Québec laisse présager que l'expérience sera

renouvelée. La décision d'en faire un événement annuel sera prise à la suite de l'évaluation complète des commentaires laissés par le public et les participants, nous a confirmé monsieur Corriveau. Si l'on se fie à ceux que nous ont formulés les membres du Mouvement (voir : Dans nos mots en page 7), nul doute que l'annonce d'une récidive annuelle sera accueillie positivement.





Créée en 1995, **Art-Merik** est la 1ère entreprise d'entraînement en Amérique du Nord. Cela veut dire qu'on y reproduit toutes les fonctions d'une entreprise réelle : étude de marché, création de modèles, publicité, achats et vente. Les participants aux stages de 15 semaines maximum peuvent mettre à jour leurs connaissances et actualiser leurs compétences pour de meilleures chances de réintégrer le marché du travail.

Saviez-vous que...

Plus de 500 personnes ont profité des programmes d'Art-Merik depuis ses débuts;

Le taux de placement des candidats se situe autour de 85%.

Coordonnées :

600, rue St-Jean, Québec, G1R 1P8

Tél. : 529-6800

Site Internet : www.artmerik.com

Dernière étape de la tournée, le **Centre Louis-Jolliet** se distingue par une approche adaptée à la réalité de ses élèves.

Programme d'intégration sociale pour l'autonomie de personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle; programme de francisation regroupant plus de 40 nationalités; programme d'intégration socioprofessionnel en métiers semi-spécialisés et garderie sur place.

Saviez-vous que...

Le programme d'intégration socioprofessionnel en métiers semi-spécialisés comprend 2 mois de théorie au Centre Louis-Jolliet et 4 mois de pratique en entreprise pour obtenir une attestation de formation et intégrer le marché du travail.

75% des adultes suivant ce programme au Centre Louis-Jolliet intègrent le marché du travail.

Pour informations :

Centre Louis-Jolliet

1201, de la Pointe-aux-Lièvres Nord

Québec, G1L 4M1

Tél. : 525-8038

Courriel : clj@cscapitale.qc.ca

Site Internet : www.cscapitale.qc.ca/louis-jolliet

Un événement apprécié

Plusieurs membres du **Mouvement Personne D'Abord** ont participé à l'activité **Portes-Ouvertes au Palais de Justice**, le dimanche 9 novembre dernier. Ils ont bien voulu partager avec nos lecteurs leur appréciation de cette visite.

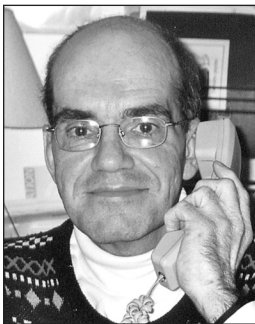
Yvette : « Au kiosque, les gens étaient gentils, prenaient le temps d'écouter et s'intéressaient aux choses qu'on réalise au Mouvement Personne d'Abord. La visite au sous-sol, c'est ce que j'ai le moins aimé parce que y avait beaucoup de monde, l'espace était pas bin bin grand. J'ai quand même embarqué dans le fourgon pis l'autobus, ça été quelque chose pis laissez-moi vous dire que c'est pas évident d'être assis là-dedans! »

Rémi : « Ça été super! J'ai beaucoup aimé mon après-midi avec la gang. Le plus cool ça été la visite du sous-sol: les cellules où vont le monde, les femmes d'un bord, les hommes de l'autre; monter dans le camion et l'autobus et aussi le monsieur dans la cabine qui voit tout sur les écrans. C'est grand en sirop le Palais de Justice. »

Ronald : « J'ai aimé la visite qu'on a fait du Palais; c'est très grand, y a plusieurs étages! J'ai appris plein de chose! Il y avait beaucoup de monde. Le fourgon et l'autobus, ça m'a beaucoup impressionné mais je n'ai pas eu le goût de les essayer, les regarder c'était bien assez pour moi! J'ai vraiment passé une belle journée. J'espère qu'il va y en avoir d'autres! »

Serge : « C'était bien organisé et accueillant. En faisant ma tournée des kiosques, j'ai ramassé beaucoup de dépliant d'informations. Le procès, j'ai trouvé ça bien intéressant. Les acteurs étaient pas mal bons! Au sous-sol, on a vu beaucoup d'affaires et j'ai même embarqué dans l'autobus que les accusés prennent pour venir au Palais de Justice, les menottes aux mains. Et laissez-moi vous dire que la veste pare-balle c'est pas mal pesant merci! J'ai bien aimé mon expérience! C'est une bonne idée d'organiser une journée comme ça. »

Sylvie : « J'étais jamais allée au Palais de Justice encore. J'ai trouvé ça très grand et y a plusieurs étages aussi. Une chance qu'y a des ascenseurs! J'ai visité le sous-sol, les cellules sont petites. Je me suis assise dans le camion pis dans l'autobus et ça aussi c'est petit; on est pognés comme des sardines là-dedans. J'ai vu aussi les équipements que les personnes utilisent pour travailler, y en a beaucoup et ça pèse lourd! »



Robert : « J'ai bien aimé ça aller au Palais de Justice. On était un petit groupe dans l'après-midi et j'ai connu de nouvelles personnes. Savoir comment ça se passe un procès, c'est très intéressant. J'ai même pu voter pour dire où la petite fille devait aller à la fin du procès. C'est l'fun! »

Yan : "J'ai trouvé ça bien! Je suis arrivé un peu en retard, c'était presque la fin du procès. J'aurais aimé y participer plus. Moi, c'était ma 3e fois au Palais de Justice. J'ai vu que les cellules sont pas très grandes, j'ai monté dans l'autobus et le camion qui transportent

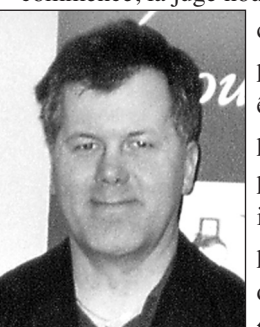


les prisonniers (c'est pas mal petit et bas pour la tête). Aussi j'ai pu visiter seulement quelques kiosques. J'espère pouvoir y retourner l'année prochaine. »

Jacques : « J'ai trouvé ça extraordinaire! J'ai aimé comment c'était organisé. J'ai appris comment y font pour neutraliser un individu qui fait des choses pas correctes dans la cellule; l'équipement avec quoi y travaillent; j'ai embarqué dans la fourgon. J'ai été pas mal impressionné par le monsieur qui faisait des portraits-robots avec un ordinateur. J'avais jamais vu ça encore. J'ai beaucoup aimé assister au procès, ça aussi j'en avais jamais vu encore. Ça valait la peine d'y aller; c'est un bel événement pour tout l'monde! »



Jean-Pierre : « J'ai tout aimé et je trouve que ça nous concerne nous autres aussi les personnes « déficientes intellectuelles ». C'était très bien et ça m'a paru pas si



pire que ça en a l'air finalement. J'ai pu voter pour dire à qui je souhaitais que la garde de la petite fille soit confiée. Avant que ça commence, la juge nous a tout bien expliqué comment ça allait se passer. Ça pourrait être intéressant une prochaine fois qu'une personne « déficiente intellectuelle » participe à un procès de même et fasse un témoignage. »

Martin : « J'ai bien aimé ma journée au Palais de Justice. J'ai appris plein de nouvelles affaires très intéressantes. Ce que j'ai le plus aimé moi c'est la visite au sous-sol du Palais, c'était pas mal impressionnant et aussi le

procès. C'est une bonne idée de faire des journées comme ça! À la fin de la journée, j'avais tellement marché que j'en avais mal aux pieds! »

Dans nos mots





Rendez-vous

18 décembre 2003 : 19 h 00 à 21 h 00

Jeudi-Info du Mouvement

Info-Santé est un service téléphonique de votre CLSC accessible 24 heures par jour, 7 jours sur 7.

Pour en savoir davantage, venez à ce Jeudi-Info où une représentante nous expliquera les services offerts et la façon de les utiliser. Bienvenue à toutes et à tous.

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue, Limoilou.

29 janvier 2004 : 19 h 00 à 21 h 00

Jeudi-Info du Mouvement

Pourquoi et comment faire un budget. Voilà le sujet de ce Jeudi-Info. Une représentante du GRAPE nous donnera de précieux conseils sur la façon d'y arriver en plus de nous informer sur la consommation. Bienvenue à toutes et à tous.

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue, Limoilou.



Petites annonces

Vous avez une annonce à faire paraître, un événement à promouvoir
Téléphone & Télécopieur : 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net

Bottin des organismes membres du ROSCB 2003-2004

Pour consulter et recevoir de l'aide, le bottin du Regroupement des organismes socio-communautaires de Beauport vous permettra une plus grande accessibilité aux services offerts par ces derniers. Commandez la toute dernière mise à jour de ce bottin pour 2,00 \$ seulement et contribuez à l'autofinancement des activités du Regroupement. Pour information et commande : 666-2294.

*Joyeuses Fêtes
et Bonne
Année 2004!*

Nom : _____

Organisme/Établissement : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____ Téléphone : _____

Abonnement de soutien au journal (5 numéros) / an

☐ x 7.00\$ (membre des Mouvements Personne d'Abord) _____ \$

☐ x 8.00\$ (non-membre) _____ \$

incluant frais de poste et manutention au Canada.

Date: _____

☐ Payé par chèque ☐ Argent Total : _____ \$

ABONNEMENT

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Une nouvelle ressource au service des citoyens! Une formule novatrice!

Saviez-vous qu'une nouvelle ressource verra bientôt le jour dans la Ville de Québec? Il s'agit d'un comité d'ombudsman qui aura pour mission de traiter les plaintes formulées par les citoyens. C'est nulle autre que madame Claire L'Heureux-Dubé qui, à la suite de son départ de la Cour Suprême du Canada à titre de juge, présidera ce comité. La formule proposée est novatrice en ce sens que ce n'est pas une seule et unique personne qui agira à titre d'ombudsman mais bien quelque 20 citoyens bénévoles qui, selon leurs expériences et compétences, procéderont à l'examen des plaintes reçues. Ces mêmes personnes seront recrutées dans différents secteurs en lien avec les problématiques vécues par les citoyens.

Cette ressource sera située à la même enseigne que la Maison de Justice, dans les bureaux de l'arrondissement de La Cité, au 399, St-Joseph est.

Courses en taxi : nouvelle tarification

Depuis le 15 novembre 2003, les coûts d'une course en taxi au Québec ont connu une hausse moyenne d'environ 10 %. Ainsi, les principaux changements visent la tarification au taximètre et s'appliquent de la façon suivante :

- 2,75 \$ au moment de la prise en charge du client, comparativement à 2,50 \$ avant;
- 1,30 \$ par kilomètre parcouru avec le client, au lieu de 1,20 \$ avant;
- 29,95 \$ par heure ou fraction d'heure d'attente, plutôt que 26,50 \$ avant;
- ces prix continueront d'inclure la TPS et la TVQ.

Source : Communication-Québec (1-800-363-1363).

...et pour Entr'Actes qui vous informe...

Journée Portes-Ouvertes : le samedi 10 janvier 2004 au Centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy, Québec de 11 h 00 à 16 h 00. Venez essayer nos nouveaux ateliers entre 12 h 00 et 15 h 00.

Ateliers publics de création : inscriptions : jusqu'au 24 janvier 2004. Session d'hiver 2004, du 24 janvier au 17 avril 2004 (12 semaines). Les frais d'inscription pour chacun des ateliers sont de 75 \$. Veuillez noter que ces tarifs comprennent les taxes mais que pour certains ateliers des frais additionnels peuvent être demandés pour défrayer les coûts de matériel.

Nouveau logo pour le Centre de parrainage civique de Québec...

Cette nouvelle image représente la mission de l'organisme qui vise l'amélioration de la participation sociale par une relation de jumelage entre une personne bénévole (parrain ou marraine) et une personne ayant une ou des incapacités (filleule). Actuellement le Centre de parrainage a 74 jumelages actifs, mais 81 personnes sont encore en attente de ce service. Si « le plaisir de faire route avec quelqu'un » vous intéresse, on recherche des bénévoles comme vous. Pour information : Téléphone : 527-8097 ou par courriel : cpcq@globetrotter.net



Horaires des ateliers

Samedi de 10 h à 12 h Théâtre – exploration; danse – production; photographie; cinéma

Samedi de 13 h à 15 h Danse – exploration

Samedi de 15 h à 17 h Improvisation; arts visuels

La tenue de chaque atelier de création proposé est conditionnelle à un minimum de 10 participants(e)s. Entr'Actes se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité.

Pour tout renseignement et/ou informations supplémentaires concernant les ateliers, veuillez communiquer avec Entr'Actes : l'intégration par les arts. Téléphone : 523-2679.



Sites Internet à découvrir

www.cpcq.ca

www.justice.gouv.qc.ca

www.ophq.gouv.qc.ca

www.ombuds.gouv.qc.ca

